



# L'ESPRIT DE CONQUETE

Trésorerie Générale . Avenue Janvier. 35021 Rennes cédex.

Tel : 02 99 79 80 74 .

Internet : <http://www.tresor.cgt.fr/35>

E-Mail : [cgt.035@cp.finances.gouv.fr](mailto:cgt.035@cp.finances.gouv.fr)

## Redevance : Nouvelles missions et mutations

Le 11 février, les OS ont été reçues par la direction de la TG, en compagnie de nos camarades de la redevance pour faire le point sur les nouvelles missions :

Un groupe projet, en cours de constitution va travailler sur les nouvelles activités.

### Trésorerie amendes :

Le TP en charge de ce poste n'a pas encore été désigné.

Il sera secondé de 2 RP dont Michel Baron, actuel chef de poste d'Ille et Vilaine amendes.

La trésorerie comprendra :

Un service logistique :

- 1 à 2 cadres B et 8 à 10 cadres C.

Accueil usagers et tenue de la comptabilité générale :

- 1 ou 2 inspecteurs, 1 ou 2 cadres B et 8 à 10 cadres C.

Suivi des amendes forfaitaires, télépaiement et gestion des consignations :

- 1 inspecteur, 1 ou 2 B et 8 à 10 C.

8 à 10 secteurs chargé du recouvrement des amendes forfaitaires majorées, avec chacun :

- 1 inspecteur, 6 à 8 B et 11 à 13 C.

Comme nous l'avions déjà annoncé, **la trésorerie Ille et Vilaine amendes** sera intégrée dans 1 de ces secteurs.

Quelle extension aux autres départements ? ( aucune réponse à ce jour) mais gageons sans risque réel de nous tromper que ce regroupement est annonciateur d'une suite.

Nous avons demandé que ce regroupement forcé et ce rôle de formateurs qui va incomber à nos collègues d' I et V amendes soit reconnu et qu'ils permettent aux agents de recevoir des compensations. La porte n'est pas vraiment fermée mais il faudra probablement revenir sur la question régulièrement... nous n'y manquerons pas. **Nous en profitons pour demander que tout agent victime de regroupement, de spécialisation ou autre perçoive des compensations.**

### Traitement téléphonique :

Il est prévu qu'à l'intérieur de la trésorerie, un pool soit ouvert, par roulement, jusqu'à 19 heures. Si dans un premier temps, il sera fait appel aux volontaires, on sait ce que cela donne très rapidement. C'est une remise en cause des conditions de travail. On ferme les postes ruraux, on regroupe, on spécialise et on allonge la durée de la journée de travail avec des horaires atypiques, sous prétexte que le privé fonctionne ainsi.

Est ce un besoin ? demain ne faudra t'il pas porter l'ouverture jusqu'à 20 ou 21 heures et le samedi matin... sous prétexte de mieux servir le public, (ce concept est oublié quand on ferme les postes ruraux), c'est la déréglementation qu'on veut nous imposer.

**Formation** : où, quand, comment... aucune réponse à ce jour.

### **Apurement administratif des comptes des petites collectivités locales :**

Le chef de ce service, rattaché à la division recouvrement de la TG, sera René Cassin, actuellement adjoint au chef de centre de la redevance de Rennes.

Il sera secondé d'un adjoint et de 2 ou 3 inspecteurs.

Le ou les services de contrôle seront composés de :

- 2 ou 3 B et 10 à 15 C.

Le service programmation et études :

- 3 ou 4 B et 4 ou 5 C

Le service gestion et documentation :

- 1 ou 2 B et 4 ou C.

Dans un premier temps, le champ d'action sera l'Ille et Vilaine, puis la Bretagne, avant une extension à d'autres départements.

**Quelle formation** : pas de réponse concrète à ce jour. Des agents, actuellement au CEPL seraient candidats à une mutation dans le nouveau service. Même problème de compensation que précédemment.

**Stockage** : Sous sol de la redevance actuellement occupé par l'informatique, ancien DI ou bâtiment de stockage de l'actuelle redevance, loué actuellement à Pacé 20 000 €/an pour 130 m<sup>2</sup> ?

Cette 3<sup>ème</sup> solution nous semblerait totalement incongrue puisque des locaux domaniaux vides existent.

### **Informaticiens :**

Ils seront réaffectés au DI et en majorité sur la nouvelle application : India.

2 d'entre eux (Sylvie Croc et Thierry Jallerat) ont déjà rejoint le DI et travaillent à la mise en place de cette application.

### **Après contact avec nos camarades de la redevance nous sommes en mesure de vous communiquer la liste des agents de la redevance (hors cadres A) rejoignant le réseau au 01 04 05 :**

Isabelle Borowiack	C2	TG - Ressources humaines	Danièle Blot	C1	C E A
Josiane Briand	C1	TPM Rennes	Françoise Derex	C1	St Méen
Jacques Gougeon	C2	TG – Logistique	Magalie Hirret	C2	DI – Rému
Michèle Huard	C2	Dinard	Martine Lebéhot	C1	Paierie Régionale
Patricia lorre	C1	TG – D R C A	Danièle Poncet	CP	Janzé
Roselyne Desnoë	ARP1	C H R	Gaëlle Desprès	ARP2	C R P
Elisabeth fanouillère	AR	Dol de Bretagne	Cyrille Huard	ARP2	Bain de Bretagne
Anne Imbeaud	ARP2	Pipriac	Danièle Jouffe	ARP1	Cancalle
Gilles Le Toux	ARP1	TG – Recouvrement	Laëtitia Mouelo	AR	Redon
Gilles Potin	ARP2	TG – Dep	Nicolas Raguët	AR	Guichen
Raymonde Robert	ARP1	TG - Ressources humaines	Valérie Vandenebeele	ARP2	M R F C

### **Liste des agents de la circonscription de contrôle rattachés à la TG le 01 03 05 :**

Alain Tusseau	I	Julian Otero	CP	Alain Delamarche	ARP1
Patrick Masson	ARP1	Alain Richomme	C2		

**Nous leur souhaitons une bonne arrivée et que leur intégration se fasse au mieux de leurs intérêts et de ceux de l'ensemble des agents du réseau .**

**Nous vous tiendrons au courant de l'évolution des dossiers, notamment lors de la CAP de mutation du 11 03 05.**